

1er Mai 2017 :

SYNDICAL, REVENDICATIF ET DE RÉSISTANCE

L'indépendance de la CGT-FO l'a toujours conduite à ne pas donner de consignes de vote. Ce sera encore le cas cette année à l'occasion de l'élection présidentielle, ni au premier tour, ni au second. Elle considère qu'élections ou pas, les revendications continuent et qu'elle s'opposera à toutes les attaques contre les salarié(e)s et la République.

L'URIF FO, qui s'inscrit totalement dans cette démarche, considère que ce 1^{er} Mai entre les deux tours doit rester un premier mai syndical et revendicatif. Fidèle aux actions des dernières années et particulièrement de celles de 2016, elle poursuivra sa mobilisation pour l'abrogation de la loi Travail alors que plusieurs candidats voudraient encore durcir ce qui a été imposé par le 49-3. Elle s'opposera avec force à la casse de la Sécurité Sociale et exigera le retour aux origines de 1945 qui permettaient de prendre en charge le malade du début de la maladie jusqu'à la guérison.

Elle mettra tout en œuvre pour que le paritarisme reste la règle en s'opposant à la volonté du gouvernement de reprendre la question de l'UNEDIC en cassant ainsi l'assurance chômage.

Elle combattra toutes les velléités conduisant à l'éclatement des services publics : Hôpital – Éducation – Énergie – Transports – Sécurité – Communication etc. Elle continuera d'exiger la renationalisation de ceux que l'on a privatisés. Elle s'opposera à la destruction des statuts des fonctionnaires et à la baisse drastique des effectifs dans le même temps où elle combattra la volonté de faire disparaître les régimes spéciaux.

Elle s'opposera avec force à de nouvelles réformes des retraites remettant en cause l'âge de départ mais également la répartition en la remplaçant par un

régime à points totalement inégalitaire et ne connaissant plus la solidarité intergénérationnelle. Elle continuera sa lutte pour l'augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux tout en s'attachant par la consommation à faire que l'emploi se développe.

Elle poursuivra les actions conduisant à s'opposer à tous les pactes d'austérité comme elle l'a fait contre le pacte de responsabilité qui entraîne misère, précarité, chômage.

Elle combattra les critères de convergence, les ukases de la Commission Européenne, de la Banque Européenne et du FMI. Ces gouvernements qui se sont succédés étaient aux ordres, ceux qui arrivent le seront aussi.

Plus que jamais, le syndicalisme doit rester libre et indépendant et poursuivre le combat avec les salariés sur leurs revendications, notamment pour l'abrogation de la loi travail majoritairement rejetée. Résistance avec ceux qui rejettent à 70% cette loi Travail et son application par le 49-3.

Ce sont les bases d'un accord possible pour organiser le 1^{er} Mai en commun, comme nous avons été capables de le faire en 2016.

Les mobilisations des dernières années contre l'ANI, le pacte de responsabilité, les lois Macron 1 et 2, Rebsamen, NOTRe, Touraine etc. ont démontré la puissance d'un syndicalisme combatif et qui résistera. Il est possible de poursuivre dans cette voie pour tous ceux qui le souhaiteront.

Paris, le 24 mars 2017